



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 23 janvier 2026

Objet : Question parlementaire n° 3491 du 21 janvier 2026 de Madame la Députée Nathalie Morgenthaler concernant « Bilan de l'accessibilité des sites internet publics au Luxembourg ».

Madame la Ministre,

En date du 21 janvier 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Premier ministre.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Nathalie Morgenthaler.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Famille, des Solidarités, du
Vivre ensemble et de l'Accueil

(s.) Max Hahn